

Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

LOIRE



SENACS

senacs.fr
2026
données 2025

Édito

L'observatoire Senacs est le fruit d'un dialogue national permanent, décliné à l'échelon local, et d'une coopération active entre la Caf de la Loire et la Fédération des centres sociaux de Loire et Haute-Loire (FDCS). Il constitue un espace d'échange et de réflexion partagé sur l'impact des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Grâce à cette dynamique de co-construction, Senacs permet non seulement d'observer les évolutions du réseau, mais aussi de croiser les regards pour mieux comprendre les réalités du terrain et adapter les stratégies d'accompagnement.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des acteurs incontournables de la cohésion sociale sur nos territoires. Portés par la branche Famille et soutenus par la FDSCS, ils offrent des espaces d'expression et d'engagement citoyen et incarnent une réponse concrète aux besoins des habitant-e-s, en particulier des plus fragiles. Grâce à l'engagement quotidien des équipes et des bénévoles, à leur ancrage local et à leur capacité à mobiliser les ressources citoyennes, ils sont essentiels pour renforcer le lien social, accompagner les familles, favoriser l'inclusion et dynamiser les territoires.

Dans un contexte de renouvellement des exécutifs municipaux, cet observatoire prend une dimension toute particulière cette année. Il constitue un outil précieux pour permettre aux nouveaux-elles élu-e-s de mieux connaître les structures d'animation de la vie sociale, leur fonctionnement, leur ancrage dans les territoires, leur utilité sociale. À travers les données recueillies, les actions conduites et les dynamiques citoyennes qu'il met en lumière, Senacs offre des repères concrets pour appréhender la contribution de ces structures à la vie locale et ouvrir le dialogue pour envisager, avec elles, de nouvelles coopérations au service des habitant-es et des territoires.

Ensemble, réaffirmons notre volonté de soutenir et de développer ces lieux de solidarité, de proximité, d'innovation sociale et de participation citoyenne.



À SAVOIR :

Enquête annuelle. Depuis 2013, les centres sociaux et les espaces de vie sociale transmettent chaque année, via leur Caf et leur fédération locale, un certain nombre de données sur leur activité et leur fonctionnement. Cette enquête récurrente est détaillée et méthodique.

Focus spécifiques. Chaque année, une ou deux thématiques spécifiques sont choisies, en lien avec l'actualité ou les évolutions de l'AVS. Elles font l'objet d'un volet plus fouillé du questionnaire d'enquête. En 2026, le focus est mis sur les familles et les inégalités éducatives, ainsi que sur les difficultés économiques et de ressources humaines.

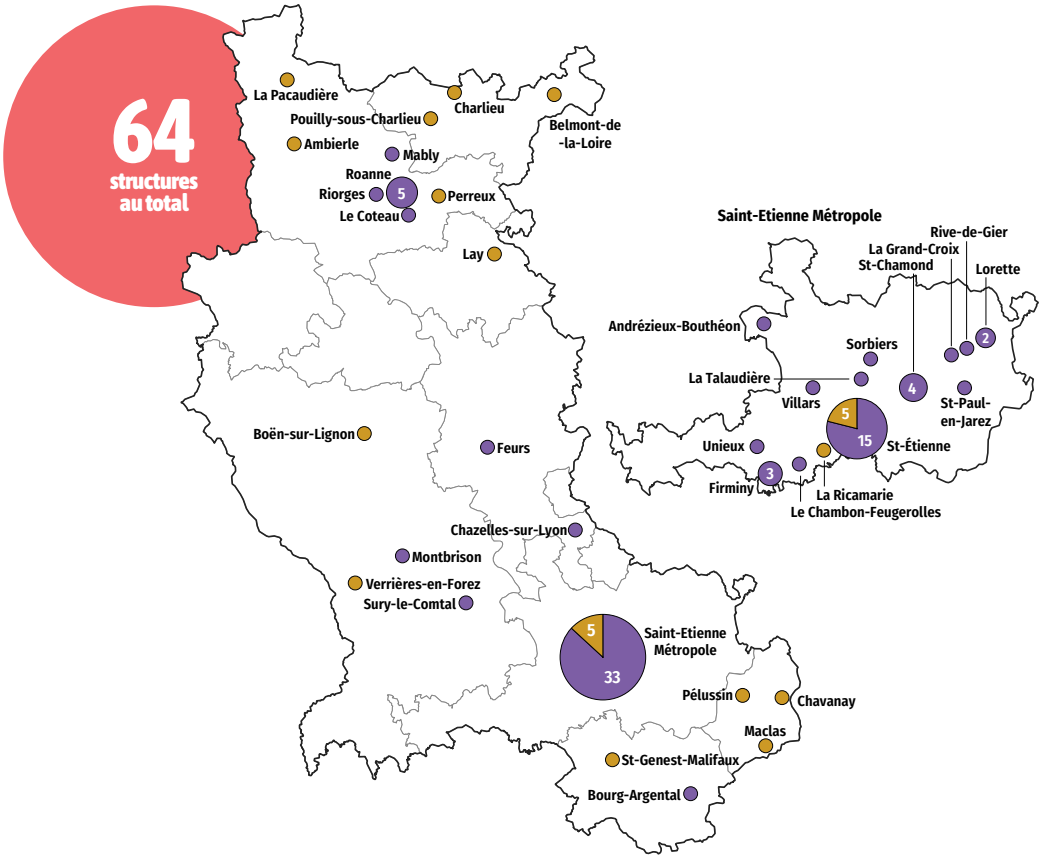
Données 2025. Ce livret synthétise une partie de l'enquête réalisée en 2026, qui portait sur les données 2025.

Précisions. À noter que la carte des structures en page 3 donne un aperçu le plus à jour possible des structures existantes sur le territoire. Dans les pages qui suivent, les chiffres ne portent que sur les structures ayant répondu au questionnaire.

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Lucile Barbercy, Marta Nascimento.

Cartographie du réseau en Loire

Cette carte présente un état des lieux actualisé à septembre 2026, sachant que les données statistiques de l'enquête Senacs portent sur les structures existantes et répondantes en 2025.



46

centres sociaux agréés par la Caf



→ 46 ont répondu à l'enquête

18

espaces de vie sociale agréés par la Caf



→ 18 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention



72% à dominante urbaine



28% à dominante rurale

→ 38% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 2% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Mode de gestion

95% → en gestion associative

5% → en gestion collectivité

Portrait de l'activité des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

37 510

habitants ont participé à une ou plusieurs activités des centres sociaux.



soit -5% depuis 3 ans (2022-2025)

→ 38 100 habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

1 570 salariés

→ soit 599 ETP



577 bénévoles de pilotage

2 229 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

56 heures

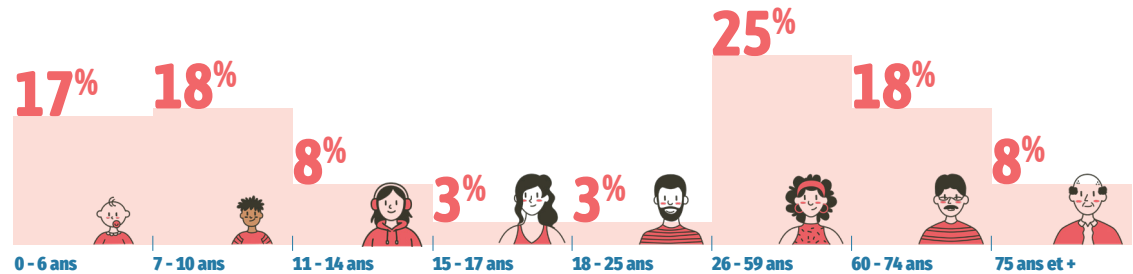
d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social



→ dont 34 heures d'ouverture de l'accueil

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Aller au devant des habitants

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des actions d'aller-vers en dehors de leurs locaux. Présence dans l'espace public, interventions chez des partenaires, médiation ou animations de proximité : ces démarches permettent de créer le premier contact, de renforcer les liens de confiance et de rendre les actions de la structure accessibles au plus grand nombre.



98%

des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.



8 heures

réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ dont 64% du temps dans l'espace public



29 580

habitants concernés au total

Les actions d'aller-vers

→ en % de structures concernées

94%

→ Événements tels que des fêtes de quartier

84%

→ Animations de rue ou de proximité (par ex. en sortie d'écoles)

75%

→ Animations ou permanences chez un partenaire (école, CCAS...)

24%

→ Animations de débat dans l'espace public

19%

→ Maraudes et porte-à-portes

14%

→ Médiateur ou médiatrice

Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. (Données concernant uniquement les centres sociaux)



5 285

personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2025



soit +6% depuis 3 ans (2022-2025)



80%

des centres sociaux disposent de moyens humains et matériels en matière d'accès aux droits.

78%

→ Poste informatique en accès libre ou accompagné

78%

→ Référents de l'accueil (bénévole ou salarié)

30%

→ Permanence administrative et juridique

38%

→ Conseiller numérique

22%

→ Permanence d'écrivain public

14%

→ Point d'accès aux droits

14%

→ Maison France Services

3%

→ Point relais Caf



L'engagement bénévole

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée.

2 651 **bénévoles** impliqués au total

→ 58 bénévoles en moyenne  soit **+21%** depuis 3 ans (2022-2025)

39% dans les activités de façon **régulière**
45% dans les activités de façon **ponctuelle**
22% dans le **pilotage** du centre social

→ soit **73,1** ETP de bénévoles au total
→ **44 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles par genre
→ centres sociaux et EVS



VIOLET = Centres sociaux
OR = Espaces de vie sociale

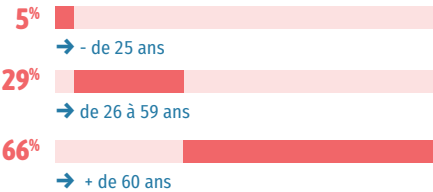
1 129 **bénévoles** impliqués au total

→ 63 bénévoles en moyenne  soit **+44%** depuis 3 ans (2022-2025)

30% dans les activités de façon **régulière**
55% dans les activités de façon **ponctuelle**
18% dans le **pilotage** de EVS

→ soit **34,6** ETP de bénévoles au total
→ **49 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition par classe d'âge
→ centres sociaux et EVS



Les familles, actrices des projets

La participation des familles à la vie des structures de l'AVS comme à celle du territoire est encouragée et soutenue. Leur implication dans des instances internes ou locales contribue à construire des réponses plus proches des besoins des habitants et renforcent leur pouvoir d'agir.

 **70%** des structures **associent des familles** à leurs instances internes de consultation ou de décision.
→ enfants, adolescents ou parents

Les instances internes concernées :

- 61% → Commissions thématiques
- 48% → Collectifs de familles
- 30% → Comité de pilotage de la structure
- 7% → Conseil de maison ou d'usagers

 **33%** des structures **accompagnent des familles** vers la participation à des instances locales de consultation ou de décision
→ enfants, adolescents ou parents

Les instances locales concernées :

- 52% → Comité de quartier
- 38% → Conseil citoyen
- 29% → Conseil municipal / intercommunal / départemental des jeunes
- 5% → Instances du PEDT ou de la CTG (Projet éducatif de territoire, Convention territoriale globale)

Des modalités d'intervention adaptées aux besoins des familles

La diversité des modes d'intervention est une clé de réussite. Selon les situations, les centres sociaux et les espaces de vie sociale proposent des accompagnements individuels, ou favorisent les échanges informels du quotidien ou encore organisent des actions collectives. C'est grâce à cette adaptabilité que les attentes des habitants et les réalités locales trouvent une réponse efficace. .

Parentalité

Fonction parentale et relations parents-enfants

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

89% → **collectives**
54% → **individuelles informelles**
38% → **individuelles formelles**
17% → **de coordination**

Échanges entre pairs / groupes de parents

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

76% → **collectives**
25% → **individuelles informelles**
14% → **individuelles formelles**
13% → **de coordination**

Relations familles-institutions (dont les écoles)

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

44% → **collectives**
43% → **individuelles informelles**
33% → **individuelles formelles**
17% → **de coordination**

Répit parental

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

37% → **collectives**
25% → **individuelles informelles**
17% → **individuelles formelles**
5% → **de coordination**



Condition de vie

Accès à la culture et aux loisirs

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

92% → **collectives**
29% → **individuelles informelles**
27% → **individuelles formelles**
29% → **de coordination**

Accès aux vacances

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

48% → **collectives**
22% → **individuelles informelles**
44% → **individuelles formelles**
13% → **de coordination**

Accès aux droits

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

41% → **collectives**
51% → **individuelles informelles**
60% → **individuelles formelles**
17% → **de coordination**

Actions en direction des familles monoparentales

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

40% → **collectives**
44% → **individuelles informelles**
25% → **individuelles formelles**
6% → **de coordination**



Inégalités éducatives

Soutien éducatif des enfants et des jeunes

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

57% → **collectives**
17% → **individuelles informelles**
35% → **individuelles formelles**
27% → **de coordination**

Prévention du décrochage scolaire

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

27% → **collectives**
33% → **individuelles informelles**
29% → **individuelles formelles**
3% → **de coordination**

Développement de l'esprit critique

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

67% → **collectives**
22% → **individuelles informelles**
14% → **individuelles formelles**
6% → **de coordination**

Égalité de genre et lutte contre les discriminations

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

63% → **collectives**
25% → **individuelles informelles**
16% → **individuelles formelles**
5% → **de coordination**



Les centres sociaux, espaces d'engagement citoyen et acteurs de solidarité

Les centres sociaux aux côtés des seniors et des aidant.es



Les centres sociaux font du bien vieillir un enjeu démocratique et de lien social. Cette ambition s'appuie sur une réalité de terrain : 25 % des publics accueillis par le réseau ont plus de 60 ans et à l'horizon 2070 la France comptera 32% de 65 ans et plus.

Les centres sociaux s'engagent depuis plusieurs années, avec le soutien de la conférence des financeurs, de la CARSAT et d'AG2R La Mondiale, dans la prévention de la perte d'autonomie, et plus récemment auprès des proches aidant.es. En 2025, le soutien de la Fondation de France a permis à la Fédération 42-43 et à 8 centres sociaux de travailler avec Danaecare à la capitalisation de ces expériences et à la construction d'un référentiel commun. Emilie Rochette directrice du centre social de Villars, engagé dans la recherche action, témoigne : « Nous côtoyons tous, au quotidien, des aidant.es, qu'ils se soient confiés ou non. Nous cherchons à les accompagner là où ils en sont dans la reconnaissance de leur rôle d'aidant.e, en leur proposant différentes formes de soutien, de rencontre, de répit, d'information et de prévention. C'est notre manière de faire en proximité et en lien, comme avec tou.tes. »

Les jeunes s'expriment, créent et s'engagent dans les centres sociaux

Les centres sociaux de la Loire ont, en 2025, accompagné 5503 jeunes (11/25 ans) dans leurs initiatives, leur engagement, leur ouverture au monde ou leur parcours personnel pour leur permettre de prendre leur place dans la société.

Deux projets portés par le centre social Alfred Sisley l'illustrent :

- Le Festival Sainté Clip est organisé et animé par les jeunes: il valorise les créations vidéo locales et professionnelles. Le temps d'une soirée, des clips réalisés par des jeunes issus de structures d'éducation populaire sont diffusés et mis à l'honneur dans une ambiance conviviale.
- Les émissions radio offrent également un espace d'expression aux jeunes pour partager leurs idées, projets et positionnements sur des sujets de société, tout en leur permettant de découvrir les étapes de réalisation des émissions radiophoniques en partenariat avec radio Dio.



De l'aide alimentaire au droit à l'alimentation

67% des centres sociaux de la Loire développent des projets de solidarité alimentaire



Depuis 2021, avec le soutien de l'Etat, de l'Auracs et de la FDGS 42-43, le réseau transforme ses pratiques et expérimente : groupements d'achat, projets de démocratie alimentaire, jardins

nourriciers, cantines participatives, paniers solidaires, ateliers cuisine ou marchés itinérants. Ces projets permettent de transformer les politiques alimentaires locales en inscrivant notamment leurs actions dans les Projets alimentaires territoriaux. Le centre social Mulsant propose ainsi, en lien avec ses partenaires, un marché solidaire itinérant, bi-mensuel, permettant à une centaine de personnes d'accéder à des produits locaux de qualité avec des tarifs adaptés et librement choisis : tarif solidaire (15% supérieurs au prix réel), un tarif juste et un tarif accessible (-34%).



→ **PODCAST** les Marchés solidaires du Roannais sur Spotify : <https://bit.ly/3V50TFY>

Les centres sociaux, espaces d'engagement citoyen et acteurs de solidarité

Les centres sociaux artisans de démocratie

93%



des centres sociaux de la Loire développent des projets de citoyenneté et de cohésion. Ils portent un projet politique de transformation sociale et apaisant.



En 2025, la participation des centres sociaux Créactif et Moulin à vent au projet "Paroles d'habitant.e.s", porté par le FCSF et le réseau national des centres de ressources Politique de la ville en est l'illustration. Rapport à retrouver ici : <https://www.centres-sociaux.fr/rapport-paroles-dhabitant-es-des-quartiers-populaires>

En 2025, les centres sociaux ont aussi souhaité éclairer les nouveaux défis démocratiques, notamment ceux liés au développement de l'intelligence artificielle et ses effets sur l'accès à l'information, l'esprit critique et les inégalités. 70 personnes ont participé à la conférence proposée par la Fédération en lien avec des chercheurs de Télécom St-Etienne et un philosophe.

Ainsi, les centres sociaux font vivre une démocratie qui se pratique, s'expérimente et se construit avec les habitant.es, pour mieux partager le pouvoir et renforcer la cohésion sociale.

Vers un recours aux droits sociaux pour tou.tes

86%



des centres sociaux de la Loire développent des projets d'accès aux droits et accompagnent en moyenne 204 personnes par an.



Désireux d'agir sur la dimension systémique, la FDGS 42-43 et l'EVS Tissage coloré se sont lancés en 2023 avec le pacte du pouvoir de vivre et la ville de la Ricamarie dans l'expérimentation Territoire Zéro Non Recours. En 2025, ceci a notamment permis d'initier :

- **la Journée des droits sociaux** : elle a réuni plus de 300 personnes et permis l'ouverture de nombreux droits, grâce à l'implication du collectif d'habitant.es et d'une quarantaine de partenaires.
- **une formation de 4 jours pour renforcer les pratiques d'« aller vers »** : elle a réuni 22 participant.es issus du monde associatif, institutionnel et des collectifs d'habitant.es (Dahli, Mutualité française, Mife, Cnam, Carsat, SEM, Mission locale, Secours catholique, Conseil départemental, EVS tissage coloré, CCAS, France travail, FDGS)

Ces actions illustrent la volonté de faire coopérer les acteur.ices, partir de l'expérience des personnes et construire des réponses collectives au non-recours.



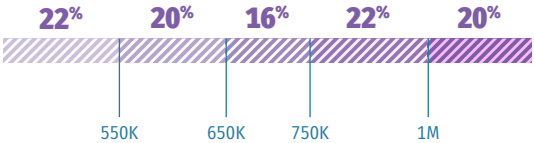
Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements. Les partenaires prinicipaux sont la Caf, les collectivités locales et l'État. Cependant, la participation des usagers reste conséquente.

Les centres sociaux

→ budget cumulé
35 017 000 € → 761 000 € de budget moyen par structure

Répartition des centres sociaux par budget



65% du budget des centres sociaux est consacré à la masse salariale (en moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux

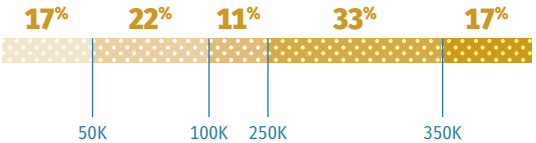
	38,1%	Caf		29,3%
	26,2%	Communes		19,5%
	1,9%	Intercommunalités		5,5%
	5,3%	Département		2,7%
	0,1%	Région		0,1%
	4,8%	État		3,3%
	14,5%	Usagers		28,4%
	2,2%	Autres partenaires		1,4%
	6,9%	Autres produits		9,8%

↓ Espaces de vie sociale

Les espaces de vie social

→ budget cumulé
4 937 000 € → 274 300 € de budget moyen par structure

Répartition des EVS par budget



59% du budget des EVS est consacré à la masse salariale (en moyenne)

Fiche nationale Senacs

ENQUÊTE 2026 - DONNÉES 2025

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 425 centres sociaux

76% à dominante urbaine **24%** à dominante rurale

2,94 millions d'habitants impliqués dans une ou plusieurs activités des centres sociaux.

3,5 millions d'habitants touchés par les événements et les actions des centres sociaux.

29 000 bénévoles dans les instances de pilotage

60 500 salariés ↓

110 000 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

723 500 € budget moyen

1 920 espaces de vie sociale

42% à dominante urbaine **58%** à dominante rurale

1,07 million d'habitants impliqués dans une ou plusieurs activités des EVS.

1,3 million d'habitants touchés par les événements et les actions des EVS.

17 750 bénévoles dans les instances de pilotage

9 650 salariés ↓

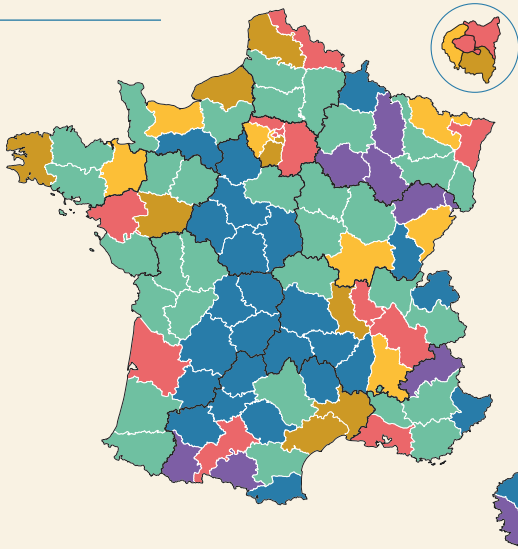
70 150 bénévoles d'activités

2,6 ETP en moyenne par structure

135 100 € budget moyen

Nombre de structures par département

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Fédération des centres sociaux Loire et Haute-Loire**Délégue générale → *Julie Bossuet*Assistante fédérale → *Jessica Chatelle*

contact@fcs4243.fr

Caisse d'allocations familialesChargée de conseil et développement → *Morgane Fournel*

developpement-territorial@caf42.caf.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône

→ *Jean-Baptiste Chiodi et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux - rend compte depuis 2013 des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et outre-mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 450 centres sociaux et 1 920 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier « en contexte » la valeur de structures impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs - Observatoire des centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2026

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr